# Archivore

N° 21
Octobre 2001
TRIMESTRIEL

Bulletin de l'association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers

## édito

### *Repartis pour une nouvelle année...*

*Archivore* est un trimestriel qui cherche à établir un lien supplémentaire entre les différents adhérents : étudiants, diplômés et services d'archives. Alors en ce début d'année universitaire, je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux lecteurs qui nous rejoignent. Je n'oublie pas pour autant nos lecteurs fidèles. Merci pour vos encouragements (ça fait chaud au cœur !!) et continuez à nous envoyer vos réactions et vos articles ( !) . C'est la condition existentielle de survie de notre journal !!!

En juillet, je vous avais promis un numéro spécial archives orales. Entre temps, les nouveaux étudiants de DESS ont retenu le thème des témoignages oraux pour la prochaine Journée d'étude. Afin d'éviter toute redondance, *Archivore* sortira donc à cette occasion (mars 2002) un numéro consacré aux archives orales. Mais, en guise de préliminaire, je soumets à votre lecture attentive l'expérience historique et archivistique menée par la Chambre d'agriculture de l'Aisne.

Dans ce numéro, vous allez aussi découvrir un tout jeune service d'archives rencontré dans le cadre du colloque de Nantes sur les archives associatives. Il s'agit du Pôle de conservation des Archives des associations de Jeunesse et d'Education populaire (PAJEP). Et vous en saurez davantage sur les relations entre l'université d'Angers et les archives nationales de Iasi en Roumanie dans un entretien réalisé par un de nos envoyés spéciaux sur place.

Bonne lecture à tous !

Guénaëlle BARBOT



AEDAA
11, boulevard Lavoisier
49045 ANGERS cedex 01
aedaa@voilà.fr
http://multimania.com/archinet

Directeur de publication
Jean Chevalier

Rédactrice en chef
Guénaëlle Barbot

Comité de rédaction
Pierre Beaumont, Anna Grimault, Pascal Pénot

# à " l'asso " de l'année nouvelle

## *L'heure du bilan*

Voici le dernier numéro d'*Archivore* avant la prochaine Assemblée générale. Une année a déjà passé ! C'est maintenant l'heure des bilans, mais aussi l'heure des remerciements.

L'année 2000-2001 a été riche d'événements : changement de maquette de l'*Archivore*, première journée d'étude organisée par la promotion de DESS 2000-2001, mise en place du forum de discussion, etc. L'association a vu également le nombre de ses adhérents augmenter fortement, puisque nous en comptons aujourd'hui plus de 170, présents sur l'ensemble du territoire français, mais également en Roumanie, à Montréal ou ailleurs, à l'occasion de contrats ou de stages.

C'est grâce à votre présence et à votre mobilisation que l'association trouve son sens et sa raison d'être. C'est aussi grâce à vous qu'elle peut fonctionner. Habile transition ( ? !) pour attirer votre attention sur le bulletin d'adhésion qui est joint à ce numéro d'*Archivore*. Nous comptons donc sur votre participation... en euros ! !

Nouvelle année, nouveaux projets, nouveau bureau... Afin de laisser le temps aux nouvelles promotions de s'installer, de découvrir la formation et l'association (...mais aussi le temps de se poser la question de se présenter ou non dans le bureau !), nous avons fixé notre prochaine Assemblée générale au **samedi 24 novembre 2001** (14h30 à la bibliothèque universitaire de Belle-Beille, à Angers). Vous pouvez dès à présent poser votre candidature. Deux postes sont à pourvoir cette année : Bénédicte Tasseau souhaite quitter ses fonctions au sein du bureau pour des raisons personnelles, et mon mandat de deux années arrive à son terme cette année.

Nous souhaitons fort vous rencontrer et échanger lors de cette prochaine Assemblée générale annuelle. Cependant, nous sommes bien conscients que l'emploi du temps et l'éloignement pour beaucoup d'entre vous ne pourront vous permettre d'être présents. Nous ne manquerons donc pas de vous envoyer dès que possible les bulletins de vote par correspondance.

Enfin – et surtout – je tiens à remercier tout particulièrement les adhérents qui ont accepté de s'investir cette année, que ce soit au titre de membre du bureau, responsable et membre des différentes commissions ou bien représentant des promotions. Ils ont su se battre au quotidien, malgré leur emploi du temps et leurs responsabilités diverses et variées, à faire vivre votre association. Qu'ils en soient ici très sincèrement remerciés.

Jean CHEVALIER
*(DESS 1996-1997)*
**Président de l'A.E.D.A.A.**



# Comité des fêtes

## *Samedi 24 novembre 2001*

Pour que les adhérents fassent connaissance entre eux, le comité des fêtes vous propose de **déjeuner ensemble le samedi 24 novembre 2001**, jour de l'assemblée générale, dans un restaurant sur Angers.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter très rapidement Pierre Beaumont, étudiant de DESS ou bien laissez- nous un message à la boite postale ou électronique de l'aedaa.



# Nouvelle journée d'études

## *" Mémoire et identité rurales "*
## *15 mars 2002*

Les étudiants du DESS 2001-2002, toujours passionnés et masochistes, remettent ça ! Une nouvelle journée d'étude est prévue pour le 15 mars 2002. Elle s'intitule (pour le moment) " Mémoire et identité rurales " et elle portera sur le témoignage oral en milieu rural, de la collecte à la conservation, en passant par l'exploitation historique. En effet, par rapport au sujet archivistiquement pur et dur de l'année passée (" La recherche en archivistique ") nous avons voulu tester cette année la collaboration avec les historiens, qui est un point crucial des manifestations organisées par les archives. Un des buts pédagogiques sera donc de travailler sur la double compétence, en archivistique et en histoire, des étudiants de DESS… Bref, non seulement je les fouette, mais en plus je les rends schizophrènes !

Valérie POINSOTTE

Renseignements :
http://www.multimania.com/archivangers (à venir)
Journee-etude-angers@voilà.fr

# Un nouveau venu dans le domaine des Archives

## *Le Pôle de conservation des Archives des associations de Jeunesse et d'Education populaire (PAJEP)*

Le colloque *Cent ans d'associations au miroir des archives*, organisé à Nantes du 26 au 28 septembre 2001, par l'Association des archivistes français (AAF), dans le cadre du centenaire de la loi de 1901, a été l'occasion d'établir un état des lieux des archives associatives. Il a notamment été question du Pôle de conservation des Archives des associations de Jeunesse et d'Education populaire, plus connu sous le sigle de PAJEP.

### *L'origine du PAJEP*

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire se sont développées au cours du 20e siècle. Elles sont situées sous le contrôle d'une direction dépendant du ministère de la Jeunesse et des Sports. Au début des années 1990, des chercheurs, des acteurs associatifs du secteur et des représentants du Ministère de la Jeunesse et des sports, des archivistes prennent conscience de la nécessité de conserver les archives de ces associations. C'est ainsi que naît le PAJEP dont la mission est de sauvegarder les archives privées des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, ainsi que les archives des personnes physiques ou morales.

### *Le PAJEP : comment ça marche ?*

Le PAJEP est né d'une convention du 16 juin 1999 entre quatre partenaires :

- le ministère de la Jeunesse et des Sports
- le ministère de la Culture et de la Communication
- le Conseil général du Val-de-Marne
- l'Association des Déposants aux Archives de la Jeunesse et de l'Education Populaire (ADAJEP)

Quel est le rôle de chacun des partenaires ?

**Le ministère de la Jeunesse et des Sports**

La Direction de la Jeunesse et de l'Education populaire a délégué sa mission au Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education populaire (FONJEP). A ce titre, le FONJEP rémunère un archiviste chargé de la collecte et de la préparation des fonds, ainsi que de l'animation du dispositif PAJEP.



**Le ministère de la Culture et de la Communication**

La Direction des Archives de France (DAF) a deux missions principales. Au nom du contrôle scientifique et technique, elle veille à ce que le travail archivistique se fasse dans les normes et garantit la pérennité du projet. La majorité des archives se trouvant en Ile-de-France, la DAF a proposé de les accueillir aux Archives départemental du Val-de-Marne.

**Le Conseil général du Val-de-Marne**

Les Archives départementales du Val-de-Marne jouent un rôle national de tête de réseau en accueillant les fonds des associations nationales et des associations régionales d'Ile-de-France et en assurant leur communication au public. Elles réservent des espaces de conférences et d'expositions. Les Archives départementales réalisent un classement et un inventaire définitif des fonds. Elles doivent réaliser également un guide national des sources des archives du secteur.

En ce qui concerne la conservation des fonds des structures régionales, départementales ou locales, la DAF encourage leur conservation au sein des services d'archives municipaux ou départementaux.

**L'Association des Déposants aux Archives de la Jeunesse et de l'Education populaire (ADAJEP)**

Les associations, les personnes morales ou physiques intéressées gardent un rôle actif dans la mise en valeur des archives. Elles ne sont pas " dépossédées " de leurs archives. Elles ont une mission de conseil. Elles peuvent également diffuser l'information sur l'existence du PAJEP.

L'ADAJEP représente les associations auprès des trois autres partenaires. L'ADAJEP est également présente au Comité scientifique du PAJEP.

### *Le rôle du Comité scientifique du PAJEP*

Le Comité scientifique suit le fonctionnement du PAJEP. Il est le garant de la déontologie de conservation et de communication des documents.

Chaque partenaire dispose de deux sièges au conseil. Des personnalités représentants des organismes publics ou privés, des instituts universitaires de recherche sont également présents au sein du conseil.

Le conseil nomme une commission de quatre membres chargé de contrôler les projets de dons et de dépôts avant transfert aux Archives départementales du Val-de-Marne.

*Questions à Gaëtan Sourice[1] (DESS 1998-1999),*

**Gaëtan, quel est ton rôle au sein du PAJEP ?**

Il s'agit d'abord de sensibiliser les associations à la sauvegarde de leurs archives puis de repérer et d'expertiser les fonds. Ensuite il faut préparer les fonds avant leur entrée aux Archives départementales du Val-de-Marne, c'est-à-dire, les conditionner et réaliser un pré-inventaire suffisamment précis. Je participe aux actions de mise en valeur des fonds lors d'expositions, de colloques, de journées d'études. Même si la communication des fonds est assurée par les Archives départementales du Val-de-Marne, je conseille également les lecteurs qui désirent travailler sur les archives du PAJEP.

**Combien de fonds sont entrés au PAJEP ?**

Actuellement une dizaine de fonds sont entrés : En ce qui concerne les associations on peut citer notamment : la Fédération française des Maisons de Jeunes et de la Culture (FFMJC), la fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Ile-de-France, la Confédération des Maisons de Jeunes et de la Culture de France (CMJCF), la Fédération des Centres sociaux et Socio-culturels de France, la Fédération des Centres sociaux d'Ile-de-France, la Résidence sociale de Levallois-Perret, les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA).

L'ensemble des fonds représente actuellement plus de 600 ml, sachant que les Archives départementales du Val-de-Marne réservent en tout 1,2 kml pour le PAJEP.

**Envisages-tu des actions de mise en valeur des archives ?**

Le PAJEP n'est pas un centre de recherche même s'il organise des actions de mise en valeur des archives (expositions, journées d'études). Nous envisageons d'ailleurs la mise en place d'un colloque aux alentours de 2002 ou 2003.

Cette année, le PAJEP a accueilli une stagiaire de DESS d'Angers : Céline Delahaye. Céline a réalisé l'inventaire définitif d'une partie du fonds des CEMEA, concernant un théâtre pour enfants : le Théâtre de la Clairière. Elle a également réalisé une exposition sur ce théâtre, mettant en valeur les archives du fonds : affiches, lettres d'enfants, photographies, dessins de costumes et de décors. Cette exposition a été présentée au congrès des CEMEA en août dernier à Brest.

Pierre BEAUMONT
*(DESS 2001-2002)*
**Vacataire au sein du PAJEP (2000-2001)**

[1] Archiviste de la mission PAJEP du FONJEP.





# Archives nationales de Roumanie

## *Entretien avec Marcella ILFRIM, directrice du service à Iasi[2]*

A l'issue du stage de six mois (novembre 2000-avril 2001) réalisé aux Archives nationales de Roumanie à Iasi par cinq étudiants en maîtrise d'Histoire option Archives de la formation d'Angers, Madame ILFRIM, directrice du service qui nous accueillait, quittait la Roumanie pour trois mois afin de gagner le stage international organisé par les Archives de France à Paris. Ainsi, avant nos départs respectifs, Mme ILFRIM a bien voulu m'accorder un entretien pour donner son sentiment sur le stage et le travail que nous avions effectué. Mais cet entretien s'est également orienté de manière à découvrir et définir la formation, le rôle et le pouvoir d'un responsable de service d'archives en Roumanie.

La présence de cinq étudiants français en archivistique (ou même étrangers) était une première pour les Archives nationales de Roumanie à Iasi. Mme ILFRIM a tout d'abord voulu préciser que cette collaboration fut longue à mettre en place puisque les premiers contacts dans ce sens avec Valérie POINSOTTE remontent à 1998. Tout en considérant que la langue n'était pas un problème en soi (n'oublions pas que le roumain est une langue latine), il fallait essentiellement définir les fonds que des étudiants étrangers pourraient traiter sans grande difficulté ; trouver un cadre administratif qui devait obligatoirement reposer sur un accord avec l'université Alexandru Ioan Cuza (UAIC) pour que le stage s'inscrive dans les échanges *Erasmus* et enfin, obtenir l'accord de la direction des Archives nationales roumaines.

Quoiqu'il en soit, cinq étudiants de la promotion Maîtrise 2000-2001 se sont lancés dans l'aventure… Sur les fonds proposés par les Archives de Iasi trois mois avant notre arrivée, seuls deux fonds furent, au final, attribués aux étudiants (soit parce que les autres avaient déjà été traités ou parce que la majorité des documents étaient en alphabet cyrillique). Ainsi, Lucie DEMAZOIN et Christophe LEFORT ont travaillé sur le fonds de l'Institut français catholique Notre Dame de Sion à Iasi mais sans avoir la possibilité de le traiter physiquement puisque ce fonds était déjà inventorié. Ils se sont donc lancés dans la réalisation d'un inventaire “ virtuel ”… Pour Marielle CROQUETTE, Estelle DERIEUX et moi-même, il s'agissait de classer et d'inventorier la collection d'état civil du *judet*[3] de Iasi au XIX[e], travail qui s'inscrit dans un programme de restructuration de deux années, lancé en octobre 2000.

[2] Les Archives nationales de Roumanie à Iasi sont l'équivalent d'un service d'Archives départementales en France.
[3] Le *judet* roumain peut être comparé au département français.

Marcella ILFRIM et l'ensemble des archivistes se sont montrés " enchantés " de notre présence, aussi bien parce qu'elle se traduisait par une main d'œuvre supplémentaire fort utile, que par la dynamique qu'elle insufflait au service. En effet, il faut préciser que le travail entrepris a permis aux archivistes d'entamer de nouveaux travaux ; que l'ensemble du personnel s'est montré très présent, nous accompagnant et nous aiguillant dans nos recherches propres au classement et à nos recherches historiques. Enfin la directrice, qui s'est elle-même essayé au français, s'est montrée ravie de voir certains membres de son personnel recourir à la langue française pour communiquer avec nous tandis que de notre côté, nous nous efforcions d'utiliser la langue roumaine et plus généralement de nous compter dans les fêtes organisées par le service. Dans l'ensemble, la directrice des Archives de Iasi considère cette première expérience comme un succès, aussi bien au niveau professionnel qu'au niveau des relations humaines, et a bien voulu laisser entendre que cette collaboration ne s'arrêterait pas là... D'ailleurs, à l'heure actuelle, j'apprends que trois étudiantes de la promotion Maîtrise 2001-2002 sont déjà sur la route...

Le sentiment et la volonté de Mme ILFRIM de continuer ce type de stages sont très prometteurs. En effet, de mon point de vue, cette collaboration est autant utile au service de Iasi, qui manque de moyens en personnel et en matériel, que pour les étudiants en archivistique qui se trouvent confrontés à une situation que l'on peut qualifier d'urgente vu l'état de dégradation des documents et la méconnaissance des fonds conservés. De même, la découverte d'un autre mode de classement et de cotation permet de développer une réflexion utile et critique sur le choix d'employer telle ou telle technique de traitement ou de classement alors que les habitudes archivistiques ne sont pas les mêmes qu'en France... Enfin, il s'agit d'une expérience enrichissante sur le plan humain...

Ce stage a donc été l'occasion de découvrir un service particulier qui ne fonctionne pas, faute de moyens, comme un service d'archives départementales français : qu'il s'agisse de la sécurité, de la communication, de la formation du personnel... Ainsi, dans un souci de meilleure compréhension et de curiosité, j'ai voulu savoir quelle était la formation, le rôle et les pouvoirs de la directrice du service des Archives nationales de Iasi.

Mme Marcella ILFRIM m'a confié que son apprentissage au milieu des archives s'est essentiellement fait sur le " tas ". Diplômée en 1988 d'un doctorat en histoire médiévale à la faculté d'histoire philosophie de l'UAIC, elle a intégré le service des Archives nationales de Iasi en 1991 à la suite d'un examen passé auprès du ministère des Affaires Internes[4]. Promue directrice adjointe en 1998, elle est directrice de ce même service depuis février 2000. Bien entendu, elle a suivi des stages, plus ou moins longs, de formation à la Direction des Archives nationales à Bucarest mais aucune formation archivistique comme celle que nous suivons par exemple, bien qu'une formation de ce type existe en Roumanie depuis 1998. La directrice précise elle-même que sa formation d'historienne (elle prépare d'ailleurs sa thèse d'histoire pour l'automne 2001) est importante, voire primordiale ; mais au suivi des mentalités et du comportement des étudiants en Histoire, elle regrette qu'ils ne viennent pas encore assez consulter et travailler sur les sources et que les archivistes restent associer à une certaine image de " fonctionnaire de police ".

[4] Equivalent du ministère de l'Intérieur.



Le poste qu'occupe Mme ILFRIM est un poste à responsabilité puisqu'elle dirige un service de plus de vingt personnes, mais son rôle est essentiellement administratif. En effet, elle avoue ne pas pouvoir mener ses actions comme elle le souhaiterait puisqu'elle doit gérer de nombreuses situations qui n'ont pas de lien direct avec le traitement scientifique des archives. Ainsi, depuis sa prise de responsabilité, son action s'est essentiellement portée au niveau matériel : rétablir des relations avec les autorités locales et " départementales " pour obtenir des subventions, des ordinateurs ou autres équipements ; trouver la somme nécessaire à la réfection de la toiture du dépôt ; contacter des sponsors pour l'achat de matériel pour les ateliers de reliure, restauration et microfilmage ; entamer les démarches pour l'agrandissement du dépôt qui se trouve saturé...

Cependant, à l'heure de l'entretien, Mme ILFRIM m'a indiqué que sa participation au stage international était motivée par l'acquisition des méthodes de travail françaises pour pouvoir, dans la mesure du possible, les appliquer dans son service. Pour cela, la directrice du service de Iasi avait prévu de suivre des séminaires et interventions sur l'informatisation des archives en France, les dépôts intermédiaires, la législation archivistique française et de retirer de nombreuses informations des visites programmées dans les différents services d'archives français. Le 6 avril 2001, ce n'était là qu'une base de travail prévue mais il est tout de même important de souligner qu'il s'agissait, et qu'il s'agit encore sûrement, d'un projet d'envergure qui prouve sa volonté de s'attacher également au traitement scientifique des documents conservés et d'apporter des évolutions significatives à son service.

Quant à ses pouvoirs, en tant que directrice d'un service d'archives, Mme ILFRIM a tout de même souligné qu'il n'y avait pas de décentralisation dans le domaine en Roumanie et que la direction nationale des archives avait une place importante dans les politiques entreprises par tous les services d'archives du pays. Cependant, certaines initiatives sont autorisées et peut-être une décentralisation est-elle prévue dans les prochaines années...

Quoiqu'il en soit, il me semble important d'applaudir et d'encourager les initiatives et l'esprit d'ouverture de Mme ILFRIM et de l'ensemble du service des archives nationales de Iasi avec lesquels la formation d'Angers a su nouer des liens prometteurs.

Jean-Bernard MONE
*(Maîtrise Angers 2000-2001*
*DESS Lyon 2001-2002)*

# Chambre d'agriculture de l'Aisne

## *Expérience de traitement des archives orales*

Je travaille actuellement pour la Chambre d'agriculture de l'Aisne dans le cadre d'une mission historique intitulée *Mémoire 2000* en place depuis six ans. J'ai également en charge, depuis peu, les archives de la Chambre et des organismes qui lui sont associés au sein de la Maison de l'agriculture de Laon. Je vous fais part ici de l'expérience que j'ai acquise dans le domaine des archives orales depuis maintenant un an.

### *Présentation du fonds*

Le fonds comprend actuellement un peu plus de **200 enregistrements** (environ 400 heures) réalisés auprès de 150 personnes entre septembre 1995 et juin 2001. La quasi totalité des témoignages a été enregistrée à l'aide d'un magnétophone professionnel *Sony* sur cassette *DAT*, un support numérique utilisé surtout dans le domaine professionnel et qui assure une bonne qualité de son (mais une difficulté se situe au niveau du réglage des niveaux sonores au moment de l'enregistrement). Nous possédons également quelques bandes vidéo (Hi8 ou VHS) et des bandes son analogique.

Le fonds est issu **d'un programme de collecte** qui a été défini par l'enquêteur et par un comité de pilotage composé de membres de la Chambre d'agriculture et d'anciens membres de la profession agricole du département. Cependant des choix distincts ont pu être faits au fil des rencontres d'acteurs agricoles particuliers.

Les sujets abordés concernent avant tout **l'histoire agricole du département de l'Aisne**, mais, et c'est là la spécificité des témoignages oraux, ils nous renseignent également sur la vie familiale, la vie quotidienne ou les faits de guerre vécus par le témoin , autant de sujets qui gravitent autour de la question initiale.

Lors de la prise en charge du fonds, seule une liste des témoignages avec les dates d'enregistrement permettait de connaître l'état du fonds. L'accès réel au contenu se faisait par l'intermédiaire de l'enquêteur qui possède une très bonne connaissance de l'identité des témoins enregistrés et une relative maîtrise du contenu de leurs propos.

### *Récolement – premier travail d'identification*

Le premier travail fut de recenser et de classer l'ensemble des cassettes, puis de les identifier et de les coter. Cependant l'identification ne sera définitive qu'après l'écoute du contenu dans sa totalité. En effet, les supports ne correspondaient pas systématiquement à un seul témoignage (certaines cassettes comprennent deux enregistrements différents, ou certains témoignages sont inscrits sur deux cassettes).



### *La sauvegarde des enregistrements*

### *La transformation des enregistrements en fichiers informatiques*

Dès mon arrivée, un travail de copie des témoignages a été entrepris. L'objectif à terme est de faire le dépôt des originaux aux Archives départementales de l'Aisne. Il a été choisi de les copier sur Cd R (disque numérique enregistrable) qui présente l'avantage de ne pas être un support trop coûteux et que nous pouvons réaliser nous-mêmes. J'ai été conseillée pour cela par un technicien du son qui travaille pour le CDDP[5] de Laon. Nous nous sommes équipés d'une carte son et d'un logiciel de traitement d'ondes (WaveLab de Steinberg) ainsi que d'un graveur de CD. Le magnétophone (le caméscope ou le magnétoscope selon les bandes) est directement connecté à l'ordinateur via la carte son et la copie est effectuée sous forme de fichier informatique. Deux types de copies sont réalisés à chaque fois : la copie de sauvegarde et la copie de travail. Une troisième copie est finalement réalisée à l'issue de l'analyse. De plus un programme de recopie de ces différents disques sera mis en place après un délai qu'il reste à fixer (10 ou 20 ans ?) pour préserver la pérennité des témoignages.

Plusieurs problèmes se sont posés dès ces opérations.

### *La copie de sauvegarde*

Nous avons estimé que ce travail de copie nécessitait, pour une heure d'entretien enregistré, trois heures de travail de copie. Il comprend quatre étapes : la préparation (réglage des niveaux sonores, intitulé du fichier), le déroulement de la bande (temps incompressible, les bandes font pratiquement toutes 120mn), l'enregistrement sous forme de fichier, le découpage en fichiers son de durée inférieure à 74mn (capacité maximum du support de copie Cd R), la gravure, la cotation et l'identification des supports de copies.

Actuellement nous ne disposons pas de câble numérique adaptable à notre magnétophone numérique et nous effectuons la copie via un câble analogique. Les pertes de qualité sont jugées minimes quand il s'agit de paroles. Cependant la copie réalisée via un élément analogique nous oblige à régler les niveaux sonores d'entrée pour obtenir un fichier qui se rapproche le plus de l'enregistrement original tout en étant saturé au minimum. L'utilisation d'un câble numérique réduirait le temps de préparation des copies en permettant une copie à l'identique.

Le choix de scinder le fichier initial en fichiers son de durée inférieure à 74 mn pour correspondre à la capacité d'un CD-R peut paraître critiquable. Dans l'idéal, cette coupure (qui est inévitable avec la capacité des supports numériques actuels) devrait être réalisée à la suite de l'écoute et de l'analyse du contenu afin de ne pas scinder les propos du témoin. Mais ceci impliquerait la conservation de la copie intégrale durant la durée du traitement du témoignage sur l'outil informatique. Nos moyens informatiques ne peuvent nous le permettre au risque de saturer - ou bloquer - le réseau de la Chambre d'Agriculture. Les fichiers son sont trop lourds

[5] Centre départemental de documentation pédagogique.

pour les capacités actuelles. Dans la pratique, nous avons donc choisi de donner la priorité à la sauvegarde du contenu avant tout traitement malgré cette modification. La coupure est alors arbitrairement réalisée aux alentours de la 60ème minute en veillant à ne pas couper de phrases. La restitution du contenu peut se faire ensuite par l'écoute successive des deux Cd R réalisés.

## *La copie de travail*

Parallèlement à la création d'un fonds de sauvegarde en fichier de format audio (lisible sur tout appareil hi-fi) avec les inconvénients qu'ils comportent, une seconde copie est réalisée. Le fichier obtenu lors de la copie est enregistré sous un autre nom et compacté sous **format MP3**. Ce nouveau format permet de compiler jusqu'à cinq témoignages sur un même Cd R mais ne peut être lu que sur un ordinateur ou sur une platine MP3, beaucoup moins courante que les lecteurs de CD traditionnels. Cette copie de travail est cotée dans une série distincte et ensuite utilisée pour la réalisation de l'analyse du contenu.

### *Analyse du contenu*

La réalisation des copies ne demande pas une mobilisation permanente et permet de mener de front l'écoute et l'analyse des enregistrements déjà sauvegardés. Nous avons estimé que l'analyse (écoute – analyse – rédaction) demande 3h30 de travail en moyenne pour une heure d'interview.

Une **base de données sous *Access*** a été constituée afin de rassembler les informations sur l'enquêteur, le témoin, les données techniques relatives aux supports (support d'origine, copies de sauvegarde, copie de travail, copies de diffusion éventuelles…), les données relatives à l'enregistrement (date, lieu, présence de message d'amorce, contexte, personnes présentes, remarques particulières, etc. …) et l'analyse du contenu. Deux niveaux d'analyse sont réalisés :

- Pendant l'écoute, des notes sont prises avec l'indication de repères temps qui nous permettent de rédiger une **analyse détaillée** du contenu par découpage du témoignage en **séquences** dans lesquelles sont décrits les propos du témoin.
- Ensuite, nous réalisons la synthèse des sujets abordés pour obtenir une **analyse générale**. Celle-ci permet d'obtenir une vision plus synthétique du contenu du témoignage. En effet, le déroulement d'un entretien n'est jamais linéaire. Le sujet interviewé rapporte ses souvenirs comme ils lui viennent, sauf exception, il n'est pas toujours habitué à s'exprimer à l'oral et encore moins sur lui-même ou sur sa vie. Même dans une conduite d'entretien rigoureuse, les propos comportent toujours des sujets annexes et très souvent intéressants à identifier dans l'analyse. Par exemple un témoin qui s'exprime sur la reprise de l'exploitation agricole de ses parents dans les années 1940 abordera en même temps l'histoire de la famille, le thème des structures agricoles et les événements de la Seconde Guerre mondiale. Contrairement à un récit écrit ou les propos sont réfléchis, remaniés, corrigés, les éléments vont lui venir de manière quelquefois confuse, en tout cas plus spontanée. C'est là que se situe la difficulté de l'analyse et de l'accès de ces témoignages mais c'est aussi leur intérêt humain.



Nous avons choisi de ne pas recourir à la transcription systématique trop coûteuse en temps et surtout très difficile à réaliser. De nombreux éléments sont intranscriptibles sur papier, les hésitations, le ton, l'accent, etc. … Il peut arriver cependant de réaliser ponctuellement la transcription d'un extrait de témoignage pour illustrer divers travaux.

Un troisième niveau d'analyse est en voie d'élaboration avec la création d'un ***index*** des mots clés, des noms de personnes et des noms de lieux cités. Actuellement il n'existe que sous forme manuscrite. Dans chaque dossier de témoignage analysé, un index est rédigé en vue de son utilisation dans la base de données. Un travail d'uniformisation des critères d'indexation a été commencé notamment avec un projet de thesaurus relatif à l'histoire de l'agriculture que nous pourrions utiliser tant pour l'accès au contenu de ces témoignages que pour l'ensemble des archives papier et des photos que nous collectons par ailleurs et notamment pour les archives de la Chambre d'Agriculture dont nous venons d'obtenir la gestion.

Après le travail d'analyse, une autre étape nous paraît indispensable avant toute exploitation : le **découpage en séquences** du fichier afin de pouvoir naviguer dans le témoignage. Le " lecteur ", intéressé par un sujet particulier et non par l'ensemble du témoignage, pourra ainsi se rendre directement à la séquence choisie. Grâce au logiciel WaveLab, le " découpage " se fait facilement sous forme de **marqueurs** (équivalent des " index " que l'on retrouve sur les magnétophones ou les magnétoscopes) et ne modifie pas la lecture de l'enregistrement intégral. Pour finir, une jaquette réalisée à partir des fiches " analyse sommaire " et " analyse détaillée " de la base de données est placée dans la boîte du CD. Ainsi la troisième copie est disponible, c'est **la copie de consultation.**

## *L'exploitation des témoignages – les assurances préalables nécessaires*

Actuellement, la consultation de ce fonds par une personne extérieure n'est pas organisée pour plusieurs raisons. Le traitement en cours n'est pas terminé et nous ne possédons pas de locaux spécifiques pour accueillir des chercheurs, aucune " publicité " n'a encore été faite (sauf auprès de quelques universités) et surtout nous n'avons pas encore les autorisations des témoins pour l'utilisation par un tiers de leur témoignage.

Dès le début de la collecte cette question avait été soulevée, mais non réglée. Nous sommes actuellement en train d'élaborer ***une convention*** réglant auprès des témoins (ou de leurs descendants dans le cas de témoins décédés - une vingtaine de personnes dans notre cas) les modalités de conservation, de droits et des formes de diffusion, des droits de copie etc. … Ce problème se retrouve d'ailleurs chez la plupart des organismes qui ont en charge ce genre d'archives. Dans le cas où la convention ne pourrait être établie, ces documents seraient soumis à la règle du délai trentenaire appliquée pour les archives publiques[6], mais ceci reste à

[6] La mission mémoire 2000 est financée en partie par la Chambre d'agriculture de l'Aisne qui est un établissement

définir d'autant que les objectifs de la collecte ne prévoyaient pas un si long délai d'exploitation.

Certains témoignages ont cependant déjà été utilisés pour des occasions ponctuelles notamment à l'automne 2000 dans le **cadre de l'exposition** sur la Reconstruction après la Première Guerre mondiale organisée par la région Picardie et le département de l'Aisne. Des extraits de témoignages portant sur ce sujet ont été gravés sur CD[7] pour une illustration sonore de l'exposition au milieu des archives traditionnelles et d'objets divers. De même Guy MARIVAL utilise, en tant qu'auteur de la collecte, des extraits de témoignages dans le cadre d'interventions historiques ou lors de formations organisées pour les organismes agricoles de l'Aisne.

Parmi les projets de diffusion que nous voulons mettre en place, nous souhaitons réaliser des **compilations d'extraits thématiques** en lien avec des études historiques sur le monde agricole. Nous souhaitons évidemment accueillir, dès que nous le pourrons, des chercheurs et des étudiants pour venir exploiter notre fonds sonore et tous les autres documents d'archives collectés.

### *La mise en place d'un système de gestion des témoignages dès leur collecte/réalisation*

Le programme de collecte de témoignages reste ouvert. C'est pourquoi un système de gestion de ces futurs enregistrements est en train d'être mis en place afin de gagner du temps sur le traitement. En effet de nombreuses informations sur les témoignages déjà réalisés sont encore à compiler. L'idéal étant maintenant de tout réunir aussitôt l'interview terminée afin de permettre le traitement et l'accessibilité le plus rapide possible.

## *Intérêts et limites de ce genre de fonds*

Pour conclure, je peux donner mon sentiment sur cette expérience qui est encore loin d'être menée à son terme. Je ne connaissais pas ce type d'archives. Leur traitement demande bien sûr de s'intéresser – comme c'est le cas pour tout fonds d'archives quel que soit sa forme – au domaine qui les concernent (ici l'histoire de l'agriculture et du département de l'Aisne), mais aussi à s'interroger sur les questions de supports et de conservation du son qui sont tout de même très techniques. Dans notre cas, nous n'avons pas les moyens de faire appel à un prestataire extérieur pour assurer les copies et malgré le temps passé et les problèmes techniques (fréquents avec l'informatique !) cette expérience permet de mieux comprendre et contrôler les implications propres à ces différents supports. Tout le travail de l'analyse m'a aussi permis de me poser de nombreuses questions sur son intérêt. J'ai encore beaucoup de questions relatives aux degrés d'analyse des propos ou au temps que nécessite le traitement de ces documents sonores. Enfin, collaborer directement avec le producteur du fonds - ce qui est assez rare je crois - apporte un gain de temps assez conséquent dans le traitement.

Séverine CHUREAU-COURNEZ
*(DESS 1996-1997)*
*Archiviste*
**Mission Mémoire 2000**
**Chambre d'agriculture de l'Aisne**

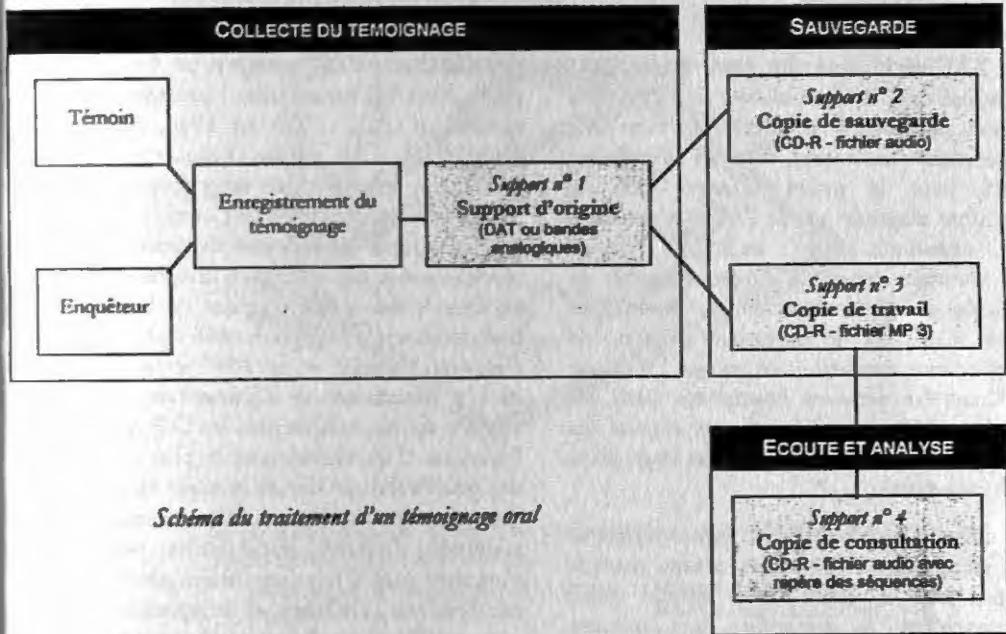



*Schéma du traitement d'un témoignage oral*

public.

[7] Ce travail a été mené par la *Mission Mémoire Vivante de Picardie*, association financée par le Conseil régional de Picardie qui collecte depuis une dizaine d'années des témoignages oraux.

# Mémoire 2000

**Guy MARIVAL**

Professeur d'histoire-géographie détaché de l'Education nationale, Guy MARIVAL pratique l'histoire orale depuis plus de 25 ans. Auteur de nombreux articles et de plusieurs ouvrages sur l'histoire régionale, il a aussi longtemps animé le service éducatif des Archives départementales de l'Aisne (02).

Le XX^e^ siècle aura été pour l'agriculture française celui de formidables mutations qui se sont produites à l'échelle de deux ou trois générations seulement. Depuis septembre 1995, avec le projet *Mémoire 2000*, la Chambre d'agriculture de l'Aisne a entrepris de constituer un important fonds documentaire relatif à l'histoire rurale et agricole du département au cours du XX^e^ siècle. Confié à un enseignant détaché de l'Education nationale, ce projet, tout en repérant les archives conservées dans les fonds publics et privés et sans exclure les images fixes ou animées, fait une large place à l'histoire orale.

La collecte de témoignages vient compléter les informations tirées des autres sources historiques. Il arrive aussi qu'elle pallie l'absence ou la disparition des archives classiques. Dans le milieu rural, rares en effet sont ceux qui écrivent leurs mémoires, ou alors seulement dans un but strictement familial. Par ailleurs, on ne peut que regretter les destructions incontrôlées de nombre d'archives de syndicats agricoles ou de coopératives, lors d'un déménagement, d'un changement de président, ou d'une fusion.

Si l'idée d'enregistrer les témoins des mutations agricoles dù XXe siècle n'est pas nouvelle, c'est semble-t-il la première fois qu'un tel projet est entrepris en France au sein d'une Organisation professionnelle agricole (O.P.A.). Déjà en 1966, Ephraïm GRENADOU, un paysan beauceron, avait confié ses souvenirs au magnétophone du journaliste Alain PREVOST qui les avait ensuite publiés aux éditions du Seuil sous le titre *Grenadou, paysan français*, inaugurant ainsi en France un nouveau genre de littérature biographique : *" En bien, voilà : je m'appelle Grenadou Ephraïm né en 1897 à Saint-Loup, dans le département de l'Eure-et-Loir... "*. Par ailleurs, on ne compte plus les O.P.A. qui, à l'occasion d'un anniversaire le plus souvent, ont pris l'habitude depuis quelque temps, un peu partout en France, de recueillir les souvenirs d'anciens responsables, pour les présenter lors d'une assemblée générale. Il conviendrait d'ailleurs d'entreprendre dès que possible la collecte systématique et la sauvegarde de ces documents événementiels.

L'Aisne, premier département betteravier français, mais aussi terre d'élevage et de vignobles, a une histoire agricole qui, tout en s'inscrivant dans l'évolution française (la crise des années 1930, la mécanisation et la modernisation des structures après 1950, la mise en place de l'Europe verte...), ne manque pas de caractères spécifiques : la reconstruction des zones dévastées par les combats de 1914-1918, la mise en place de



puissantes organisations professionnelles dans l'entre-deux guerres, l'invasion de 1940 puis la situation d'une partie du département en " zone interdite "... L'Aisne est aussi le seul département à avoir donné à la F.N.S.E.A. deux présidents depuis sa fondation en 1946.

*Mémoire 2000* est également un projet d'histoire d'entreprise. Un aspect essentiel est en effet la restitution, sous différentes formes, de la mémoire rassemblée aux acteurs actuels et futurs de l'agriculture départementale, en particulier aux jeunes. Il s'agit, lors de sessions de formation ou d'assemblées générales, voire par des articles ou des documents vidéo, de rappeler une histoire commune pour mieux appréhender le présent, de mettre en perspective les interrogations actuelles pour bâtir l'avenir. Les témoignages de ceux qui ont pris les décisions hier pourront ainsi, par la voix même de ceux qui les ont prises, venir éclairer les choix des décideurs de demain.

Guy MARIVAL
**Mission Mémoire 2000**

# Brèves

## *Des nouvelles de vous...*

**Si vous souhaitez figurer dans cette rubrique, merci de nous envoyer les informations vous concernant à l'adresse postale ou électronique de l'aedaa.**

- **Cécile LEVY**, DESS 2000-2001, vient d'être recrutée (suite à son stage) comme responsable des services d'archives de la Fondation des Orphelins Apprentis d'Auteuil. Une de ses missions sera d'organiser le déménagement des locaux de conservation.
- **Stéphanie BECHARD**, Maîtrise 1997-1998, remplace actuellement la responsable des archives municipales de Bourges : contrat du 1er Août au 30 novembre 2001.
- **Anne LAURIER**, DESS 1997-1998, travaille maintenant aux Archives départementales de Loir-et-Cher. Elle a principalement en charge les dossier des archives communales et des archives notariales.
- **Claire GARCIA**, DESS 1996-1997, quitte ses fonctions au sein de l'association Frenchlines pour s'occuper des archives contemporaines aux Archives départementales de la Martinique.

## *Le saviez-vous ?*

L'association des archivistes français (A.A.F.) propose un guide d'archivage à l'usage des maires et des secrétaires de mairie. Ce guide s'adresse tout particulièrement aux communes qui ne possèdent pas de service d'archives constitué .Il peut être aussi un bon support pour relayer le travail de classement réalisé par un archiviste contractuel. Il fait le point sur les différentes archives, les responsabilités du maire, le rôle des archives départementales, les conditions de classement et de conservation ainsi que les délais de communicabilité.

*Les archives : c'est simple*, Association des archivistes français, Paris, 2001, 28 pages
Disponible au prix de 5 euros , auprès de l'A.A.F. - 9, rue de Montcalm - 75008 Paris